



Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

Réf.: SCBD/ABS/VN/as/77503

5 octobre 2011

NOTIFICATION¹

Détails additionnels concernant l'atelier de renforcement des capacités sur l'accès et le partage des avantages, 29-30 octobre 2011, Montréal, Canada

Madame/Monsieur,

La présente fait référence à la notification 2011-170 envoyée le 9 septembre 2011 concernant l'atelier de renforcement des capacités sur l'accès et le partage des avantages, qui se tiendra les 29-30 octobre 2011 à Montréal, au Canada. Les représentants de Parties et de communautés autochtones et locales n'ayant toujours pas manifesté leur désir de participer à l'atelier sont invités à faire parvenir leur nomination le plus tôt possible au moyen d'une lettre officielle adressée au Secrétariat.

Les nominations doivent être soumises au moyen d'une lettre officielle adressée au Secrétaire exécutif par télécopieur au +1 514 288 6588, ou par courriel en tant que pièce jointe numérisée au : secretariat@cbd.int. Cependant, veuillez noter que seulement les représentants officiellement désignés et sélectionnés pour recevoir le soutien financier leur permettant de participer au GT-8(j)-7 seront financés pour participer à l'atelier de renforcement des capacités.

En outre, je désire attirer votre attention sur le fait que le projet d'ordre du jour pour l'atelier est maintenant disponible sur la page Web de la réunion au : www.cbd.int/meetings, et ci-joint pour votre référence.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif

Pièces jointes

Aux : Points focaux de la CDB, Points focaux CIPN et organisations communautaires autochtones et locales

cc : M. Shakeel Bhatti, Secrétaire du TIRPAA

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Convention sur la
diversité biologique

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5

**Atelier de renforcement des capacités sur l'accès et le partage des avantages,
Organisation internationale de l'aviation civile, Montréal, 29- 30 octobre 2011**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Première journée : Séance du matin (10 heures – 13 heures)

Ouverture de la réunion : (10h – 11h)

- Allocutions d'ouverture
 - Dr. Ahmed Djoghlaif, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique (CDB)
 - Dr. Shakeel Bhatti, Secrétaire du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Traité international)
- Introduction à l'atelier : méthodologie et organisation des travaux
 - Secrétariats de la CDB et du TIRPAA

Pause (11h - 11h30)

Soutien apporté à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya : (11h30 - 13h)

- Renforcement des capacités pour assurer une entrée en vigueur rapide du Protocole de Nagoya : grandes lignes des activités menées dans le cadre des projets de moyenne envergure du FEM
 - Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
- Obligations incombant aux Parties au titre du Protocole de Nagoya, en mettant l'accent sur les dispositions relatives aux connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques
 - Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

Période de questions et réponses

- L'application du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture : enseignements tirés
 - Secrétariat du Traité international

Période de questions et réponses

Déjeuner (13h – 15h)

Première journée : Séance de l'après-midi (15 heures – 18 heures)

Partage d'expériences pertinentes dans le cadre de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya

- Mesures prises par les Parties pour mettre en œuvre le Protocole de Nagoya, tout particulièrement des mesures relatives aux connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques.
 - Exposés présentés par les Parties (à déterminer)
- Expériences des communautés autochtones et locales qui présentent un intérêt pour la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et ses dispositions relatives aux connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques
 - Exposés présentés par les communautés autochtones et locales (à déterminer)
- Exemples de projets réalisés par le biais du Fonds de partage des avantages du Traité international sur les ressources phyto-génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
 - Exposé présenté par le Secrétariat du Traité international

Pause (16h - 16h30)

- Discussion générale en petits groupes au sujet de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et de ses dispositions relatives aux connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques : opportunités et défis

Deuxième journée (10 heures – 13 heures)

Besoins et priorités en matière de renforcement des capacités pour assurer la mise en œuvre du Protocole de Nagoya : (10h – 11h15)

- Recensement des besoins et priorités par les Parties et les représentants de communautés autochtones et locales : discussion générale en petits groupes

Pause (11h15 – 11h30)

Compte-rendu en séance plénière : (11h30 – 13h)

- Compte-rendu des débats menés en petits groupes en séance plénière :
 - Aperçu des résultats de chaque groupe
- Clôture de l'atelier